

REPONSE DE

Mme BENOIT-RIGEOT
Directrice du CH de Grasse



Chambre Régionale des Comptes
Provence - Alpes - Côte d'Azur
du 18 MAI 2009
N° 1084
Courrier Arrivée

GRASSE, le 14 mai 2009

Le Directeur

Nos réf. : VV/GC n° 27/2009

Affaire suivie par :
Monsieur VIOUJAS – Poste 5135

Objet :
Rapport d'observations définitives
sur la gestion du Centre Hospitalier
de Grasse.

Vos réf. :
Greffe/BD/ja/n° 1067

à
Monsieur le Président

Chambre Régionale des Comptes
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 Rue de Pomègues

13295 MARSEILLE CEDEX 08

Recommandée avec A.R.

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 12 mai 2009, vous m'avez communiqué, en application des articles L 243.5 et R 241.17 du code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives sur la gestion du Centre Hospitalier de Grasse.

Ce rapport intègre la plupart des remarques formulées dans mon courrier du 9 juillet 2008 en réponse au rapport d'observations provisoires.

Il demeure néanmoins une inexactitude (qui figurait déjà dans le rapport provisoire mais avait échappé à ma vigilance) concernant l'organisation des régies (p 30). Si l'on peut partager l'analyse de la Chambre s'agissant des urgences, il existe en revanche une régie de recettes pour les consultations externes de Clavary, dont l'amplitude horaire a d'ailleurs été élargie en 2008.

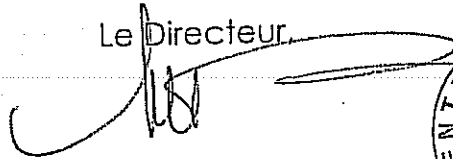
.../...

.../...

Ce dernier point montre d'ailleurs, d'une façon plus générale, que la période contrôlée étant maintenant relativement ancienne, le Centre Hospitalier de Grasse a depuis engagé de nombreux chantiers permettant à la fois d'améliorer son circuit de facturation et de recouvrement (codage, délais, télétransmission...) et d'élaborer un nouveau projet d'établissement de nature à positionner l'offre de soins proposée par l'hôpital au sein du territoire.

Je reste naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Le Directeur



M. BENOIT RIGEOT

